

Ateliers d'été intensifs : Se Laisser-Être au Cœur de Soi

Pour être en Conscience plutôt qu'en souffrance, devenez les créateurs de votre Vie !

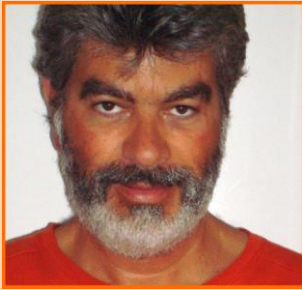


Pour « *se laisser-être au cœur de soi* », Divine Attitude vous propose une série d'ateliers d'été intensifs à vivre intensément pendant une semaine complète au cœur de l'été...

Ces ateliers d'été 100% pratiques (maxi 8 à 10 personnes) se tiendront en Normandie, dans un gîte privatif, isolé et en pleine nature, à proximité de la mer et d'une magnifique forêt magique. Une nourriture bio et végétarienne sera au programme également !

- **Objectifs** : se *connaître* pour mieux se *reconnaître* ; aller au-delà des mécanismes inconscients de la personnalité de survie ; se laisser-être au cœur de soi dans la complétude infinie ; vivre en paix une relation d'Amour avec le mouvement de Vie ; aimer sans avoir besoin d'être aimé, l'ultime liberté.
- **Pratiques d'éveil à Soi** : outre le programme de développement personnel & spirituel, « *Le Laisser Être* » conçu par Bruno Berthelot, d'autres outils sont également utilisés (méditation, hypnose, PNL, analyse transactionnelle, constellations, art-thérapie, sono-thérapie, chamanisme, relaxation, etc.).
- **Points particuliers** : formidable dimension de « non-faire », de « lâcher-prise » ; ouverture du cœur et expérimentation de l'amour inconditionnel qui est notre vraie nature et notre suprême liberté ; renforcement de l'attention à la pure Présence ; accueillir « *ce qui est* » pour être « *un avec la Vie* ».
- **Points forts** : groupe de travail de 8 à 10 personnes maxi ; prise en charge intégrale dans un cadre reposant et adapté, dynamique de groupe durant une semaine avec un accompagnement individualisé permanent ; soins énergétiques personnalisés ; renforcer son ressenti ; clarification psycho-émotionnelle de l'histoire personnelle de chacun ; pratique de l'écoute intégrale qui est une voie d'Amour vers l'unité !
- **Dates** :
 - ✓ **Session 1** : du 10 au 17 juillet 2010
 - ✓ **Session 2** : du 7 au 14 août 2010
 - ✓ **Session 3** : du 4 au 11 septembre 2010
- **Tarifs par personne** : (y compris l'hébergement et les repas BIO pour 1 semaine)

Tarifs normaux :	800 €
Tarifs réduits : membres de l'association (l'adhésion coûte 35 €), couples, demandeurs d'emplois et durant les 3 jours du Festival de la Terre.	700 €
Tarifs Groupe : pour toutes inscriptions groupées à partir de 4 personnes inscrites ensembles.	600 €



Bruno Berthelot, auteur de l'ouvrage « le Journal d'une Chrysalide », créateur du programme Le Laissez-Être, hypno-thérapeute, praticien en bien-être, fondateur des mouvements Divine Attitude et Union de la Fraternité Consciente, organisateur de « l'Hymne à la Vie » et « des Concerts de Silence », aura le plaisir de vous accompagner lors de ces prochains ateliers.

Inscription : envoyez le coupon à détacher ci-dessous complété de vos coordonnées et de votre règlement (**chèque d'arrhes de 250,00 €**) à :

Association Divine Attitude – B.P. 55 – 94420 Le Plessis Tréville.
Info : contact@divine-attitude.org & Tél. : 06 60 11 99 82



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom – Prénom :

Adresse :

CP – Ville :

E-mail :

@.....

Tél :

Je m'inscris à la session : **1** **2** **3** (*rayer les mentions inutiles*)

Je confirme les dates retenues :

Je suis membre de l'association : oui – non (*rayer la mention inutile*)

Je ne bénéficie d'aucun tarif réduit : oui – non (*rayer la mention inutile*)

Afin de réserver ma place, je verse ce jour un chèque d'arrhes de **250,00 €** à l'ordre de : Association Divine Attitude et je réglerai le solde le premier jour de l'atelier. Les arrhes sont encaissées au moment de la réservation, le solde est encaissé au moment de l'atelier (en 2 mensualités si besoin).

Date et signature : (obligatoire) :

.....

Le prix indiqué ne comprend pas les frais de transport. Tout atelier commencé est dû en totalité.

En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer son stage dans un autre cycle sans coût supplémentaire.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des présents formulaires.

En cas de désistement ou d'annulation, les versements ne seront pas remboursés mais pourront constituer un avoir pour une prestation ultérieure dispensée par l'association Divine Attitude.

Toujours dans ce cas, vous aurez aussi la possibilité de céder votre inscription à une tierce personne qui pourrait ainsi utiliser vos arrhes.

Par ailleurs, si le nombre de participants au stage est insuffisant ou pour des raisons de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler ou de le reporter à une date ultérieure. Dans ce cas, les règlements seront retournés ou attribués à un stage ultérieur.